



Petit édito...

C'est fait : la baisse des taux des impôts communaux a été validée par le Conseil Municipal

Ainsi que je vous l'avais annoncé lors des vœux du 14 janvier, le conseil municipal a validé la baisse des **taux des impôts communaux** (taxes foncières bâties et non bâties, taxe d'habitation) de **10 %** au titre de l'année 2017.

Compte-tenu de la gestion rigoureuse des finances locales, des nombreuses subventions obtenues, des excédents dégagés, cette réduction ne remet pas en cause la réalisation des projets qui ont été exposés dans la Gazette et lors des vœux.

Le Maire

Vie locale



**Commémoration de l'action de la Résistance
en Réolais le 10 juin**

Cette commémoration est organisée par l'ANACR et les Ami(e)s de la Résistance du Réolais et du Marmandais.

Cette année, les actions des résistants en Réolais seront commémorées dans tout le canton, le 10 juin. De Caudrot à Gironde-sur-Dropt, de La-Réole à Fossès-et-Baleysac, les comités réolais et marmandais des anciens combattants de la Résistance et de la Déportation, ainsi que les anciens du réseau Buckmaster, rendront hommage aux leurs, tombés pour la bonne cause.

Les cérémonies s'achèveront devant la stèle commémorant les combats de Lorette, sur la commune de Saint-Michel-de-Lapujade.

En présence d'anciens résistants, notamment Messieurs René ROSPARS et Raymond CONSTANT, des représentants de l'ANACR, du Sous Préfet de Langon, des autorités civiles et militaires, des élus, des portes-drapeaux et de très nombreux Réolais, toujours fidèles à ce devoir de mémoire, des gerbes seront déposées au pied de la stèle.

Le Maire vous invite nombreux à participer à cette cérémonie qui sera clôturée par un pot de l'amitié servi à la salle des fêtes de Saint-Michel. Un repas suivra (contact 06 71 08 71 49 ou 0647 62 67 17).

Le Maire fait sien du message du Président de la République pour la journée nationale de la résistance, le 27 mai 2017, lequel saluant le courage et l'espérance des résistants dit en substance que « Cet esprit ne doit point cesser de nous animer. Hier comme aujourd'hui, lorsque notre pays doute de lui-même, il nous faut contempler une fois encore l'exemple de ceux qui, au péril de leur vie, façonnèrent la France qu'ils rêvaient pour leurs enfants. Ces hommes et ces femmes nous ont offert l'exemple durable de ce que l'on peut accomplir lorsque l'on se met au service des plus hauts intérêts du pays.

État Civil

Naissance Le 13 avril 2017

Noé Noam LE CERF au foyer de Damien LECERF et de Alizia JAGU
Le conseil municipal adresse ses félicitations aux parents.



Vie des Associations

A. C. C. A

Le repas de chasse aura lieu le
dimanche 04 juin 2017 à 12 heures
à la salle des fêtes

MENU

Apéritif
Assiette crudités charcuterie
Civet de chevreuil au blanc doux
Rôti de bœuf Haricots verts
Salade Fromages
Tarte poire chocolat
Café

Tarifs : Adultes 20 €
Enfants jusqu'à 12 ans gratuit

Les inscriptions devront être effectuées avant le 28
mai auprès de **Éric DUTREC**

NOUVELLE ACTIVITÉ à Saint-Michel

ART' AND CO propose...



ART' AND CO

propose des cours
Art courses

de dessin
et
de peinture

Tous les mardis à partir
Every tuesday since

du 4 juillet 2017
de 15h à 16h30

à la salle des fêtes de
Saint Michel de Lapujade

7€50 la séance
3€50 pour les habitants
de la commune

Information/Inscription
Information/Registration :
Christine 06 30 61 30 43

TRAIL DES KAGUILLE



Team Kagouille

Trail des Kagouille : 5ème édition

L'épreuve se déroulera le **dimanche 18 juin 2017** sur la commune de St Michel de Lapujade.
Deux distances sur le trail, 5 km et 12 km, avec la Randonnée de 10 km

Les horaires de départ

9h15 pour la randonnée
9h30 pour les trails.

Les tarifs

8 € pour le trail de 12 km
5 € pour le trail de 5 km
5 € pour la randonnée.

Plusieurs ravitaillements seront prévus sur les parcours ainsi qu'à l'arrivée.

A l'arrivée, une buvette sera à votre disposition et un repas est prévu pour le midi tarif 5 €, l'inscription au repas se fera le matin de la course.

Team KAGUILLE - chez Laurent Taillebois - 8 Les Allix - 33190 Mongauzy - Tél : 06 49 58 32

Compte rendu du Conseil Municipal du 20 mars 2017

Église de Saint-Michel :

Choix de l'entreprise pour la restauration des façades

Monsieur le maire remercie les conseillers de leur présence et présente Monsieur Martin MOGENDORF, architecte du patrimoine, qui va exposer les analyses des offres des candidats ayant répondu à l'appel d'offres lancé par la municipalité le 7 février dernier pour la restauration des façades de l'église de saint Michel, travaux venant compléter les travaux réalisés sur le clocher-mur en 2015 et 2016.

Monsieur le maire remet aux conseillers un tableau reprenant l'ensemble des propositions des huit candidats et le classement obtenu par l'architecte selon les valeurs : valeur technique 40%, valeur référence 30% et valeur prix 30%.

La meilleure note est obtenue par l'entreprise TMH, avec 92,43 pour un coût des travaux TTC de 131 047,15€ options comprises d'un montant TTC de 26 198,00€.

Monsieur le maire remarque que l'entreprise AQUITANIA constructions, classée 2ème avec un total de 92 est la moins disante avec un coût des travaux de 97 590,67 € (options comprises pour 23 481,75€).

M. MOGENDORF précise que cette entreprise présente un chiffre d'affaires en forte baisse, ce qui n'est pas un gage de confiance, que par ailleurs TMH présente de meilleures références, que l'équipe qui doit intervenir sur le chantier est déjà notifiée et n'est composée que de compagnons.

Après discussion, le conseil municipal valide l'analyse de l'architecte et retient l'entreprise TMH domiciliée à 33 VILLENAVE d'ORNON pour effectuer les travaux de restauration de l'église de Saint Michel, suivant en cela l'avis de la commission d'appel d'offres composée du maire, de Messieurs CARMAGNAC, DUTREC et POUDENS.

Logements communaux

Logement Lorette « 5 Bis » : ce logement est vacant depuis le 1^{er} mars, départ de Monsieur CARTULAT Jean-Michel. S'agissant d'un logement conventionné, sur proposition de la Maison de l'Habitat, le conseil municipal fixe le loyer mensuel à : 469,97 € auquel s'ajoute 3 € pour l'entretien de la fosse, soit un total de 472,97 €.

Les nouveaux locataires sont Madame PIGEAUT Mélissa et Monsieur LELIONNAIS Alain, depuis le 20 mars.

Logement Saint-Michel : ce logement, vacant depuis le 12 février 2017, départ de Monsieur CARMAGNAC Yannick a bénéficié d'importants travaux d'isolation, changement des menuiseries extérieures, installation d'une cuisine, rénovation des peintures, conformément aux décisions du conseil municipal en date du 18 janvier.

Le conseil municipal fixe à 350,00 € le loyer mensuel.

La nouvelle locataire sera Madame BORG Marie-Audrey, à compter du 1^{er} avril.

Travaux voirie 2017

Des devis ont été sollicités auprès des entreprises AUDEBERT, CHATAIGNÉ et EUROVIA concernant la réfection du chemin qui conduit au cimetière de saint-Michel, la mise en place d'un enrobé devant la mairie et d'un bi-couche, du goudronnage du chemin rural n°6 (Brijeaux).

Présentation des devis :

Entreprise CHATAIGNÉ de Verdélais : 14 619 €

Entreprise AUDEBERT de Casseuil : 17 781 €

Entreprise EUROVIA (site de La Réole) : 29 237 €

Le conseil donnerait sa préférence à l'entreprise CHATAIGNÉ mais un nouvel examen sera effectué après prise en compte dans les devis, des travaux de l'accès à l'entreprise et vignobles DUTREC.

Le Maire rappelle l'intervention du Cabinet de géomètres ESCANDE pour re-situer les limites entre la mairie, le CR 15 (qui conduit chez Monsieur EYMOND) et la propriété DUTREC. L'implantation du parvis de la mairie et du CR empiètent sur la propriété voisine. Monsieur DUTREC est favorable à un transfert au domaine public pour 1€ symbolique. Toutefois, la commune s'engagerait à solidifier l'entrée de la propriété de M. DUTREC sur une surface d'environ 80 m² ce qui éviterait la descente de gravats devant la mairie. Le conseil approuve cette décision.

Questions diverses

➤ **Soutien à demande de permis de construire de NOËL**

Monsieur le maire rappelle que ce projet ne peut être autorisé que si le Préfet émet un avis favorable à la demande de dérogation au principe d'urbanisation limitée que le conseil municipal a présenté au Préfet en date du 26 janvier, suite à la délibération du conseil municipal en date du 18 janvier.

Monsieur le maire informe le conseil qu'il a été convoqué le 6 mars dernier pour présenter le projet à la commission urbanisme du SCOT, laquelle doit fournir son avis au comité syndical du SCOT lequel transmettra le sien au Préfet. La commission a émis un avis défavorable au motif que la parcelle destinataire du projet de construction, 7 200 m², est trop importante.

La CDEPENAF doit elle aussi émettre un avis : l'Association des Maires de Gironde a pris contact avec le maire en lui indiquant qu'elle soutiendrait la demande.

➤ **Projet Sébastien DUTREC** : les deux 1^{er} projets ont été rejetés par l'architecte des Bâtiments de France, Mme MAILLET, qui exige des maisons situées à 3,5 mètres du bord du fossé, des maisons mitoyennes sans tenir compte de notre cahier de recommandations paysagères et architecturales, élaboré par le cabinet ESCOFFIER après avis de Madame MAILLET.

Le maire est opposé à une telle approche mais se heurte au dictat de cette personne. Il rencontrera prochainement l'architecte du projet.

➤ **Réserve parlementaire**

Des demandes de subvention ont été déposées auprès des sénateurs :

Madame CARTRON pour la rénovation thermique de la salle des fêtes : 6 500€

Monsieur CÉSAR pour l'église de Saint Michel : 3 000 €

Compte rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2017

Taxes 2017

Sur proposition du maire, le conseil municipal a validé une baisse des taux communaux de 10% :

Taux de taxe d'habitation 2017 : 16,92 contre 18,80 % en 2016

Taux de taxe foncière sur les propriétés bâties : 17,33 contre 19,26

Taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties : 60,90 contre 67,67

Produit fiscal attendu 55 576 €.

Compte Administratif 2016 et budget 2017

Le compte administratif est adopté à l'unanimité. Il fait apparaître un excédent de fonctionnement propre à l'exercice 2016 de 48 083,46 €.

Compte tenu de l'excédent antérieur de fonctionnement (177 628,20 €), des restes à réaliser en investissement (dépenses : 51 500,00 €), le résultat global pour 2016 est de 225 711,66 €.

Le Budget 2017

Sur proposition du maire, le budget 2017 est adopté à l'unanimité

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses :	415 229,66 €	290 296,00 €
Recettes :	415 229,66 €	290 296,00 €

Principales dépenses envisagées en investissement

Église de St Michel 2ème tranche	142 000 €
Ralentisseurs lorette	18 900 €
Voirie	18 000 €
Rénovation thermique salle des fêtes	40 000 €
Cimetières	12 500 €
Rénovation Logement St Michel	15 000 €
Subventions obtenues à ce jour	110 000 €

Vie intercommunale

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est l'occasion de construire un projet de territoire commun. Cette démarche permettra d'inscrire le territoire dans un processus de développement durable et constituera un outil d'aménagement opérationnel, couvrant l'intégralité du territoire de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde.

Le PLUi devra être approuvé avant le 1^{er} janvier 2020.

Afin de permettre au public d'accéder aux informations relatives au projet et aux avis requis par les dispositions législatives et réglementaires applicables et de formuler des observations et propositions, les modalités suivantes sont proposées tout au long de l'élaboration du projet :

- Informations diffusées sur le site internet de la Communauté de Communes et le journal intercommunal, ainsi que dans la presse locale,
- Réunions publiques aux grandes étapes de la procédure
- Mise à disposition du public au siège de la CdC d'un dossier relatif aux travaux du PLUi
- **Mise à disposition du public d'un registre permettant le recueil des observations remarques ou suggestions du public** au siège de la CdC et **en mairie.**

Site internet : <http://stmicheldelapujade.free>

Adresse mail mairie : saint.michel.de.lapujade@wanadoo.fr



N'hésitez pas à consulter le Site internet de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde
www.reolaisensudgironde.fr